



Compte-rendu du bureau « élargi aux responsables d'activités » du jeudi 25 janvier 2018 de 10h-11h30 à la MGEN

Présents : Claudie Baulard, Pierre Béraudier, Jocelyne Carette, Colette Bernard, Mado et Michel Christofol, Michel Contet, Gisèle Costet, Mado Gauthier-Berthet, Fabienne Guillermin, Roland Guillon, Eliane Jay, Marie-Hélène Mazuir, Georges Montot, Aline Pomathios, Christian Rozier, Jacques Vallet, Paul Viviant.

1) Le point de la situation par Jacques Vallet :

À notre connaissance, le projet de notre installation à la J.L. a été validé par la section et transmis à Paris. Mais Paris demande à la SCI un complément de documents concernant son existence juridique. Ces documents n'ayant toujours pas été fournis à la section, la signature du contrat MGEN – SCI est en attente de cette régularisation.

2) Michel Christofol présente les adhérentes qui ont accepté de renforcer le secrétariat :

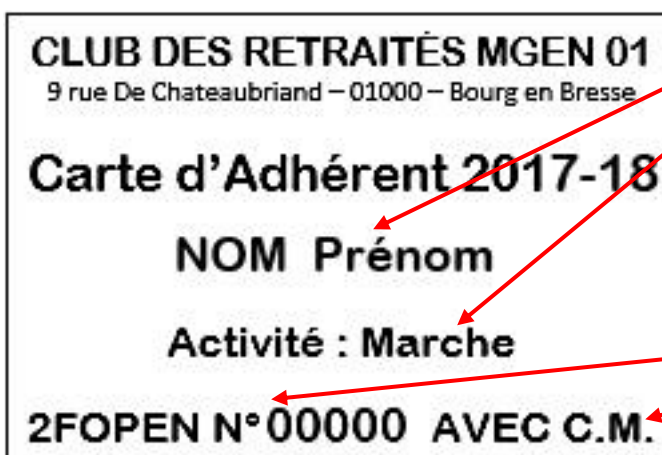
- **Jocelyne Carette :** qui assurera la liaison Fichier Club et navette licences 2FOPEN, elle accepte de plus, en accord avec Michel Contet, de prolonger ce travail par la mise en ligne des demandes de licence en doublure pour le moment de Georges Fara qui sort d'hospitalisation.
- **Michelle Fayole :** qui accepte de se charger du contrôle de la distribution des cartes de membre et des licences 2FOPEN
- **Aline Pomathios :** qui, d'une part remplace Jocelyne Lagrange au Comité de Gestion, et d'autre part, qui pourrait éventuellement se charger de l'édition des cartes de membre. Nous saluons unanimement en tous cas son travail remarquable dans la mise en œuvre de notre espace d'information que nous a dédié la section dans le sas d'entrée publique du bâtiment MGEN.
- **Claudie Baulard :** qui a accepté de collaborer avec Georges Montot pour l'actualisation et l'agrémentation de notre site web.

3) Cartes d'adhérent, Michel Christofol pose le problème de leur raison d'être :

Elles posent surtout le problème de leur récupération par les intéressés et ce contrôle n'est vraiment pas facile à maîtriser. Elles ont pourtant une véritable fonction d'attestation de membre du club en indiquant clairement si l'adhérent a demandé une licence 2FOPEN et s'il a présenté ou non un certificat médical.

En conséquence, nous décidons de maintenir son édition et nous insisterons sur l'importance pour les titulaires de la retirer et de la conserver sur soi comme preuve d'adhésion et pour les responsables d'activités de s'assurer dès le début de saison que les participants sont en règle avec le Club et les exigences de l'activité.

Rappel : La carte d'adhérent n'est éditée que si l'adhérent est en conformité avec les choix qu'il a cochés sur son formulaire lors de son adhésion.



Sur la carte d'adhérent figure :

Le Nom et Prénom de l'adhérent
L'activité de référence cochée sur le formulaire
fourni lors de son inscription.

Les indications suivantes ne sont présentes sur la
carte que si l'adhérent ...

... A fait une demande de licence

... A fourni un certificat médical

4) Radiation des Non à jour :

Une centaine d'adhérents figurant sur notre fichier n'a pas renouvelé cette année son adhésion.

Un courrier de rappel leur a été envoyé leur signifiant que sans nouvelle de leur part d'ici la fin décembre 2017, ils seront radiés de notre fichier.

Parmi eux 36 ne sont plus adhérents pour la deuxième année.

Nous décidons pour ces 36 de procéder à leur radiation (Fichier club, Listes de diffusion, Site web).

Nous adoptons pour les autres la règle d'attendre 2 années consécutives pour procéder à leur éventuelle radiation.

5) Préparation de notre déménagement à la J.L. :

Nous vous invitons (tous les membres du bureau élargi et plus particulièrement les responsables d'activité) à réfléchir dès maintenant aux conditions dans lesquelles vous souhaiteriez fonctionner lors de notre installation à la J.L.

Quel type de salle pour une pratique fonctionnelle ?

Quelle sécurité mettre en place pour les clés de la conciergerie ? (Salle d'activités ; médiathèque et bureau club)

Quelle organisation pour les permanences ?

Un groupe de suivi des travaux de la conciergerie a été mis en place et comprend notamment les représentants des futurs usagés (Informatique, vidéo, photo) afin de prévoir son aménagement. Une prochaine réunion de chantier est prévue pour vendredi 26 janvier 2018 à 10h à la J.L.

6) La prochaine réunion du bureau élargi sera fixée ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation et de préférence un jeudi matin.